

Jeudi 6 juillet 2023 | Peuple Libre

Au chœur des églises

17

Le couvent des Cordeliers, édifice disparu

Depuis sa fondation, Romans a accueilli monastères et couvents. Que sont-ils devenus ? Les membres de l'association de Sauvegarde du patrimoine romain et péageois proposent de raconter l'histoire de huit d'entre eux.

SÉRIE 1/8

La Côte des Cordeliers, le théâtre des Cordeliers, la librairie des Cordeliers, la rue Fontaine des Cordeliers... Ces dénominations en référence aux Cordeliers abondent dans le centre de Romans. L'illustration d'un souvenir encore vivant dans l'histoire romaine... bien qu'il ne reste rien de visible du Couvent des Cordeliers ! Les Cordeliers ont occupé une grande place dans l'histoire romaine pendant plus de cinq siècles, entre le XIII^e et la fin du XVIII^e siècle. On appelait ainsi les membres de l'ordre des frères mineurs issus des Franciscains, à cause de la grosse corde nouée qu'ils portaient sur leur robe de gros draps gris. Ils ont été installés à Romans au XIII^e siècle sous l'impulsion d'Aymard de Poitiers et de son frère Guillaume, seigneurs de l'ancienne maison de Saint-Vallier qui firent venir des religieux des couvents de Vienne et de Moirans. Un vivier et une vigne leur sont donnés, hors de la ville, à proximité de l'ancien rempart, aujourd'hui occupé par la Côte des Cordeliers. Depuis la fondation jusqu'au XVIII^e siècle, les exemptions de taxes, la bienveillance des seigneurs locaux ainsi que les nombreux dons venus de notables ont permis des extensions successives et de nombreux aménagements. Une vaste église est consacrée en 1279.

« LE PLUS ANCIENT ET LE PLUS CONSIDÉRABLE »



Romans en 1789. En rouge, le Clos des Cordeliers. Photo: Archives de Romans.



L'Hôtel de ville actuel, installé en partie dans l'ancien couvent. Photo: Lucien Dupuis

Citons une notice historique d'Ulysse Chevalier : « Le couvent des Cordeliers était le plus ancien et le plus considérable des sept monastères que possédait la ville de Romans à l'époque de la Révolution. Il occupait, au centre de la ville, un vaste emplacement où se trouvaient des bâtiments et une église remarquables. Résidence habituelle des Dauphins, des prélats, des gouverneurs et de tous les grands personnages, pendant leur séjour ou leur passage à Romans ; siège ordinaire des États de la province et de nombreuses confréries, ce couvent a joué dans l'histoire de cette cité un rôle important et intéressant à connaître. La noblesse et les notables de la contrée se faisaient inhumer dans son église, où leurs familles possédaient des caveaux funéraires ; usage qui valut à cette maison des donations considérables qui donnèrent lieu, pendant une existence de cinq siècles et demi, à un grand nombre d'actes. »

UN VASTE ENSEMBLE

Si aujourd'hui, il ne reste rien des bâtiments du couvent des Cordeliers, on peut facilement imaginer leur importance en sachant qu'ils couvraient largement l'emplacement de l'actuelle place Jules-Nadi, anciennement dénommée place des Cordeliers. Le couvent souffre beaucoup pendant les guerres de religion. En 1562, il est saccagé par les Huguenots. En 1567, il est brûlé, dévasté et devenu inhabitable. Il ne reste que quelques masures où se réfugient les religieux. Le calme revenu, il faudra un siècle pour que les bâtiments soient restaurés. L'entrée était située au sud, au débouché de l'actuelle rue de la Banque. Citons encore Ulysse Chevalier : « À l'époque où le couvent des Cordeliers de Romans fut déclaré propriété nationale, les terres et bâtiments renfermés dans le cloître étaient ainsi disposés : du côté de la ville, la grande cour, ensuite l'église qui s'étendait à droite, depuis l'escalier de la rue Conquiers jusqu'au jardin, parallèlement au vivier, le long duquel se trouvait en contrebas, une

petite allée servant de promenade ; à gauche, le clocher appuyé contre le chœur ; du même côté, le cloître, le réfectoire, belle pièce voûtée, la chapelle des pénitents, et derrière le bâtiment aboutissant au grand escalier de la mairie ; tout à fait au levant, était le jardin dominé par une grande terrasse bordée d'un parapet à jour ; au-dessus, dans toute la longueur du clos et jusqu'au pied du rempart, s'élevait un coteau planté de vignes. » A cette époque, l'église n'abrite pas moins de 23 chapelles dont cinq autour du maître autel et une quarantaine de tombeaux prestigieux. Le vivier est une pièce d'eau assez étendue et suffisamment profonde pour qu'on puisse s'y promener en bateau, le clos des Cordeliers possédait une belle vigne plantée de 14 760 cep. Très en relation avec la population romaine, les Cordeliers s'opposèrent souvent aux puissants chanoines de Saint-Barnard.

VERS LA DISPARITION

Quelques mois après la Révolution, l'Assemblée constituante, par décret du 2 novembre 1789 met les biens de l'Eglise, dont ceux des congrégations, à la disposition de la Nation. Les ordres religieux sont supprimés, les Cordeliers doivent partir. Leurs biens deviennent « Biens nationaux ». En 1790, la municipalité de Romans acquiert les bâtiments et installe l'administration municipale dans une partie, à l'origine de l'actuel Hôtel de ville. La partie non utilisée sert de carrière pour les aménagements puis tombe en ruine. En 1801, on décide de tout démolir. Pour détruire plus rapidement l'église, on y met le feu. Tout l'édifice, dont le rôle a été capital dans l'histoire romaine, disparaît en quelques jours sans laisser de traces.

Source :

- Sauvegarde du patrimoine romain et péageois : Histoire et patrimoine, Romans et Bourg-de-Péage - 2009
- Archives municipales de Romans
- Ulysse Chevalier, Notice historique sur le couvent des Cordeliers - 1868

↳ En 1788, les prémices de la Révolution française...

HISTOIRE

En 1788, le couvent des Cordeliers accueille un événement marquant. Après une interruption de 160 ans, le roi décide de convoquer les États généraux de la province du Dauphiné le 10 septembre à Romans. La session dure 22 jours. Les séances se déroulent dans l'église du couvent, sous la présidence de Monseigneur Le Franc de Perpignan, archevêque de Vienne.

45 TONNES DE BOIS POUR CHAUFFER LA CHAPELLE

Une deuxième session se tient du 1^{er} décembre 1788 au 16 janvier 1789. L'hiver



Le monument qui commémore les États généraux du Dauphiné, près de la gare.

est glacial, l'Isère est complètement

gelée, l'encre gèle au bout de la plume,

45 tonnes de bois sont nécessaires pour réchauffer la chapelle ! Les décisions prises à Romans influenceront les États généraux de Versailles, notamment celle-ci : « Le Roi doit fixer un nombre de députés du Tiers égal à ceux des privilégiés ; les délibérations doivent se faire en assemblée plénière, et non par ordre ; les suffrages doivent être comptés par tête. » Ce changement met fin au vote par ordre et annonce la Révolution. Ce qui inspira ces vers au poète André Chénier :

« Terre, terre chérie
Que la liberté sainte appelle sa patrie ;
Père du grand sénat, ô sénat de Romans,
Qui de la liberté jeta les fondements ;
Romans, berceau des lois... »